



**AUX PROPRIÉTAIRES UNIQUES D'UN IMMEUBLE
AUX OCCUPANTS UNIQUES D'UN ÉTABLISSEMENT D'ENTREPRISE
AUX CO-PROPRIÉTAIRES INDIVIS D'UN IMMEUBLE ET
AUX CO-OCCUPANTS D'UN ÉTABLISSEMENT D'ENTREPRISE**

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, président d'élection:

- **aux propriétaires uniques d'un immeuble et aux occupants uniques d'un établissement d'entreprise**, qui n'ont *pas déjà le droit* d'être inscrits sur la liste électorale comme personne domiciliée, qu'ils peuvent être inscrits sur la liste électorale municipale pour l'élection en cours aux conditions suivantes:
 1. être une personne physique et avoir au moins 18 ans le 7 novembre 2021;
 2. être de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle en date du 1^{er} septembre 2021 et, à cette date, ne pas avoir été déclaré coupable, au cours des cinq dernières années, d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse;
 3. être propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la municipalité depuis au moins douze mois à la date du 1^{er} septembre 2021;
 4. avoir transmis à la municipalité, à l'adresse indiquée ci-dessous, une demande d'inscription à la liste électorale au plus tard le 1^{er} octobre 2021;
- **aux copropriétaires indivis d'un immeuble et aux cooccupants d'un établissement d'entreprise**, qui n'ont *pas déjà le droit* d'être inscrits sur la liste électorale comme personne domiciliée, **ou** propriétaire unique d'un immeuble **ou** comme occupant unique d'un établissement d'entreprise, qu'ils peuvent être inscrits sur la liste électorale pour l'élection en cours aux conditions suivantes:
 1. être une personne physique et avoir au moins 18 ans le 7 novembre 2021;
 2. être de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle en date du 1^{er} septembre 2021 et, à cette date, ne pas avoir été déclaré coupable, au cours des cinq dernières années, d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse;
 3. être copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la municipalité depuis au moins douze mois à la date du 1^{er} septembre 2021;
 4. avoir été désigné au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou cooccupants qui sont des électeurs le 1^{er} septembre 2021;
 5. avoir transmis à la municipalité, à l'adresse indiquée ci-dessous, une demande d'inscription à la liste électorale au plus tard le 1^{er} octobre 2021.

IL EST À NOTER que la demande d'inscription ou procuration transmise après le 1^{er} octobre 2021 mais reçue au plus tard le 18 octobre 2021 (dernier jour pour présenter une demande devant la commission de révision) sera considérée comme une demande de modification à la liste électorale municipale.

- **Vous aurez la possibilité d'exercer votre vote par correspondance** si vous êtes dans l'une des situations suivantes:
 - Vous aurez 70 ans ou plus le jour du scrutin;
 - Entre le dimanche 17 octobre 2021 et le mercredi 27 octobre 2021, vous devez respecter une demande ou une recommandation d'isolement des autorités de santé publique, car vous:
 - êtes de retour d'un voyage à l'étranger depuis moins de 14 jours;
 - avez reçu un diagnostic de COVID-19 et êtes toujours considéré(e) comme porteur(se) de la maladie;
 - présentez des symptômes de COVID-19;
 - avez été en contact avec un cas soupçonné, probable ou confirmé de COVID-19 depuis moins de 14 jours;
 - êtes en attente d'un résultat de test de COVID-19.

Pour voter par correspondance, vous devez faire une demande verbale ou écrite en communiquant avec le président d'élection au plus tard le mercredi 27 octobre 2021. Si vous demandez de voter par correspondance car vous devez respecter une ordonnance ou une recommandation d'isolement des autorités de santé publique, cette demande sera valide uniquement pour le scrutin en cours. Si vous aurez 70 ans ou plus le jour du scrutin, cette demande sera valide pour le scrutin en cours et pour les recommencements qui pourraient en découler.

Pour toutes questions ou tous commentaires, veuillez communiquer avec Madame Ginette Roy, Secrétaire d'élection, à l'adresse et au numéro de téléphone suivants: Hôtel de Ville, 50, avenue Westminster sud, Montréal-Ouest H4X 1Y7 au (514) 481-5498 ou à election@montreal-west.ca.

Fait à Montréal-Ouest, le 15 septembre 2021.

Claude Gilbert
Président d'élection